



VIVRE ET MOURIR


LA MORT ET LES RITES FUNÉRAIRES DE L'ÂGE DU BRONZE À NOS JOURS

Eclairage archéologique et historique sur l'évolution des rites funéraires

3^e – 4^e secondaire

Depuis toujours, l'homme se sépare de ses morts en recourant à des rites funéraires. Ces rites funéraires évoluent au fil du temps conjointement avec l'évolution des croyances. C'est par le biais de traces matérielles de sépultures de différentes époques que nous pouvons appréhender leurs conceptions de la mort et de l'au-delà.

Epoque	Emplacement du cimetière	Traitement du défunt	Sépulture	
			Fosse	Mobilier
Âge des Métaux (2200 – 52 av. J.-C.)  Urne cinéraire du cimetière de Wellin (âge du bronze final)			Urne dans un caveau ou en pleine terre	Epingle en bronze Fragment de bol
Cas particulier :	Uniquement en Ardenne, les défunts sont inhumés, enterrés sous tombelles (petites buttes de terre), alors que partout ailleurs, l'usage courant est l'incinération, suivie de l'enfouissement des cendres sous tombe plate.			
Epoque gallo-romaine (52 av. - 481 ap. J.-C.)	A l'écart des zones d'habitation	Incinération Suivie de l'enterrement des cendres	Fosse contenant les cendres (dans une urne ou non)	Mobilier dans le bûcher (monnaie, vêtements, fleurs, récipients...) ET à côté de l'urne (céramique, aliments...)
Epoque mérovingienne (481 - 751 ap. J.-C.)  Tombe n° 19 du cimetière de Wellin	A l'écart des zones d'habitation		Caveau (pierre, cercueil en bois, en zinc, pleine terre...)	
Causes supposées du changement de pratiques				

Epoque	Emplacement du cimetière	Traitement du défunt	Sépulture	
			Fosse	Mobilier
Du VIII^e au XVIII^e s.  Représentation d'un cimetière carolingien (VIII ^e s.)		Inhumation	Pleine terre ou cercueil	
Causes du changement de pratiques				

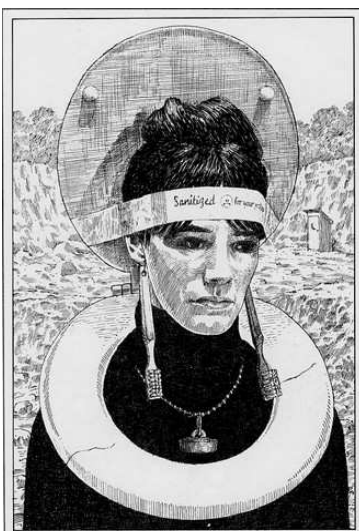
Du XVIII^e s. à nos jours		Inhumation ou incinération	Variété de pratiques (cimetière, épandage des cendres, conservation de l'urne par la famille, etc.)	Avec ou sans, selon les volontés du défunt et/ou de la famille
Causes du changement de pratiques	Edit du 26 juin 1784 de Joseph II :			

Note relative aux découvertes archéologiques :

Face aux sources historiques et archéologiques, il convient d'être prudent et d'exercer notre esprit critique. En effet, l'interprétation que l'on peut donner à ces sources est subjective et biaisée par :

- les sources écrites rares et orientées (textes écrits par et pour les « vainqueurs »)
- les objets archéologiques limités et non-représentatifs de l'ensemble de la société (souvent des tombes d'élite)
- notre regard moderne
- la comparaison avec des civilisations encore existantes.

Nos conclusions actuelles ne représentent pas forcément la vérité et pourraient être remises en question dans plusieurs années avec l'évolution des technologies et de nouvelles découvertes.



A méditer...

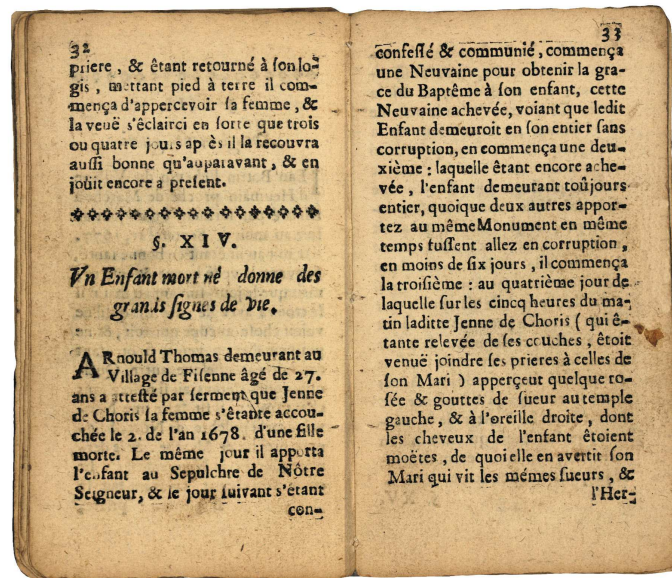
Extrait de « *La civilisation perdue. Naissance d'une archéologie* » de David MACAULAY.

Un archéologue de l'an 4022 découvre notre civilisation, perdue suite à un cataclysme.

En découvrant les toilettes, il l'interprète comme une « fontaine sacrée » destinée à effectuer des rituels magiques, affublés de la parure de cérémonie (qui ne sont en fait qu'une lunette de toilettes, des brosses à dents et un bouchon d'évier).

Le site du Monument est un lieu de pèlerinage dit

Définition : est la croyance en un retour temporaire à la vie d'un enfant mort-né, le temps de lui conférer avant la mort définitive.



Recueil de quelques guérisons miraculeuses et autres faveurs octroyées par Notre Seigneur Jésus-Christ en son Monument situé près de Marche en Famenne, 1678, p. 32-33.

Sacrement concerné	Croyance associée	Rites pratiqués	Lecture scientifique
	Sans ce sacrement, l'enfant n'a pas reçu de nom, ni de parents spirituels. Il n'est intégré ni à la communauté des morts, ni à celle des vivants. L'enfant est condamné aux Limbes et il est interdit de l'inhumer dans le cimetière paroissial.	Prières pour invoquer la résurrection temporaire de l'enfant	

Pour rappel : Les Limbes sont un état de l'au-delà situés aux marges de l'enfer où séjournèrent les innocents (enfants morts sans baptême) et les justes morts avant d'avoir été sauvés par la Rédemption (patriarches de l'Ancien Testament).

Actualité : le concept des Limbes a été supprimé le par

En guise de conclusion :

- Les pratiques funéraires ont évolué au fil du temps (et évoluent encore), dépendant des croyances en l'au-delà, des considérations pratiques (hygiène, manque de place...).
- Le marquage de l'emplacement des tombes a toujours existé et a également évolué : monticule de terre, simple croix, plaque commémorative, gisant, monument...
- La réflexion sur l'au-delà évolue encore actuellement.